



L'actualité de notre village

Bulletin municipal - N°168

Avril-juin 2022

EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Villermoritains,

Je tiens à remercier les habitants de la commune qui ont participé à la cérémonie commémorative du 8 mai en présence du Conseil Municipal des Enfants ainsi qu'à la journée de nettoyage de printemps.

Ces instants nous ont enfin permis de nous retrouver en présentiel après deux années de restrictions liées à la crise sanitaire.

Les vacances d'été arrivent bientôt avec le plaisir de profiter d'un temps de pause, de repos et de retrouvailles bien mérités.

En prélude à cette période de vacances, je vous invite chaleureusement à participer aux événements festifs de notre commune avec la fête de la musique qui aura lieu le 25 juin, sans oublier les manifestations du 14 juillet organisées autour du traditionnel repas du 13 juillet sur la place de l'église, en terminant le 14 juillet au soir, par la retraite aux flambeaux très attendue par les Bout'chou et d'un merveilleux feu d'artifice dans la foulée.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !



Philippe AUFFRAY

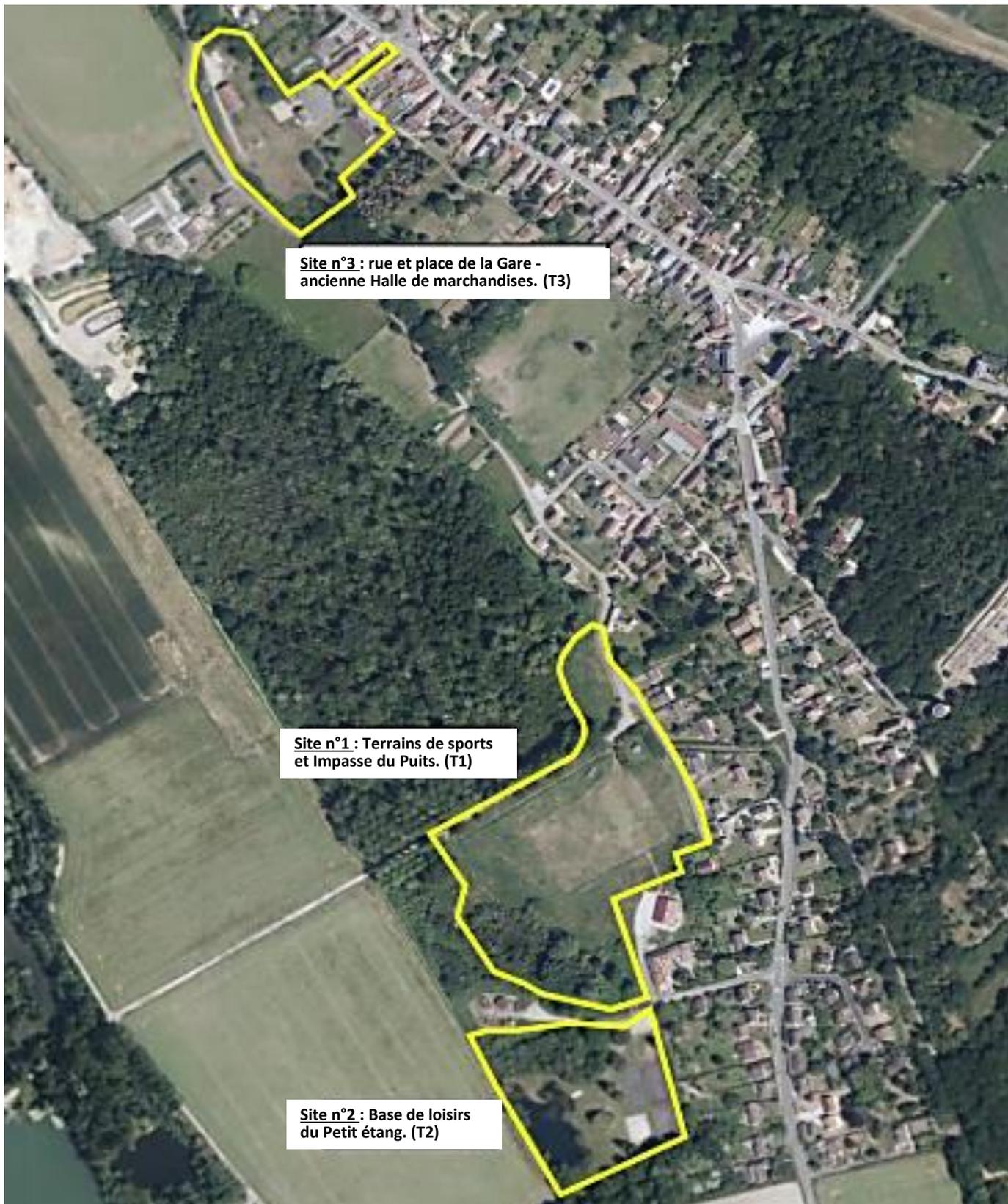
Sommaire

Edito du Maire	p.	1
Présentation des projets travaux	p.	2-4
Travaux-environnement	p.	5
Manifestations	p.	5-6
Vie scolaire	p.	7
Associations	p.	8
La parole est aux Villermoritains	p.	9-10
Informations-Communications	p.	11-12

Projets d'aménagements de la commune

Nous vous présentons le plan où sont situés les projets d'aménagement des trois sites : **Terrains de sports et Impasse du Puits - Base de loisirs, petit étang - Rue et place de la Gare, Ancienne halle de marchandises.**

Les projets seront réalisés sous réserve de l'obtention des subventions de l'Etat.



Suite Projets d'aménagements de la commune

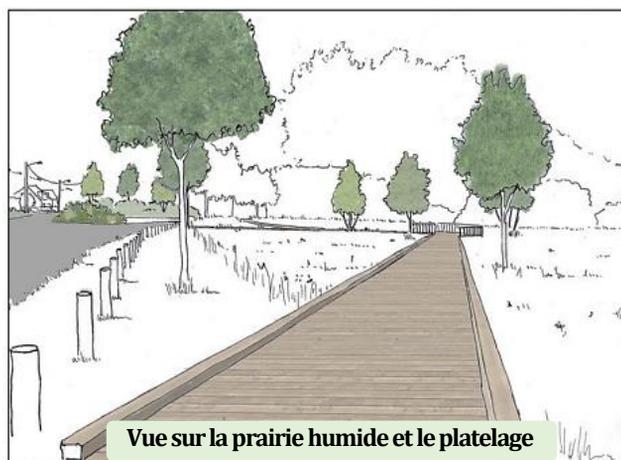
Tranche 1 - Terrains de sports et impasse du Puits (début des travaux 2023)

Objectifs : Requalification de la zone du terrain de football et de l'impasse du Puits.

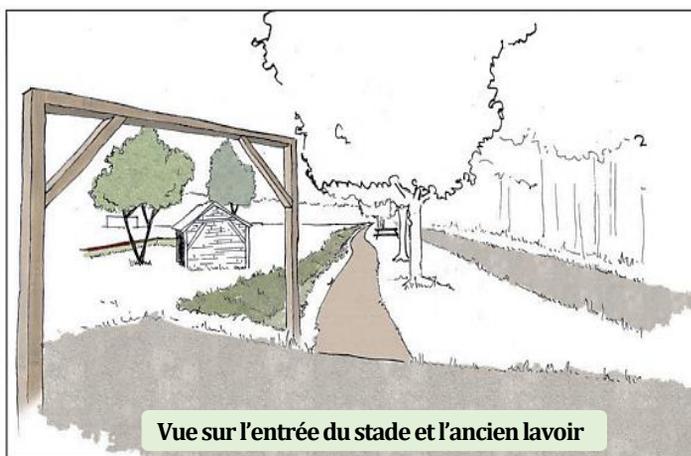
Nous souhaitons réaliser l'enfouissement des réseaux aériens de l'impasse du Puits, de manière à l'intégrer dans un projet de circulation douce.

Création de cheminements pour faciliter la balade rurale et ainsi rejoindre la zone des tennis, la rue de la Baronnerie et la forêt.

La requalification des espaces autour du stade sera réalisée par la mise en place de parcours sportifs, la reconstruction du bâtiment de l'ancien lavoir avec une architecture d'antan et la mise en place de zones de repos, équipées de tables et de bancs.



Vue sur la prairie humide et le platelage



Vue sur l'entrée du stade et l'ancien lavoir

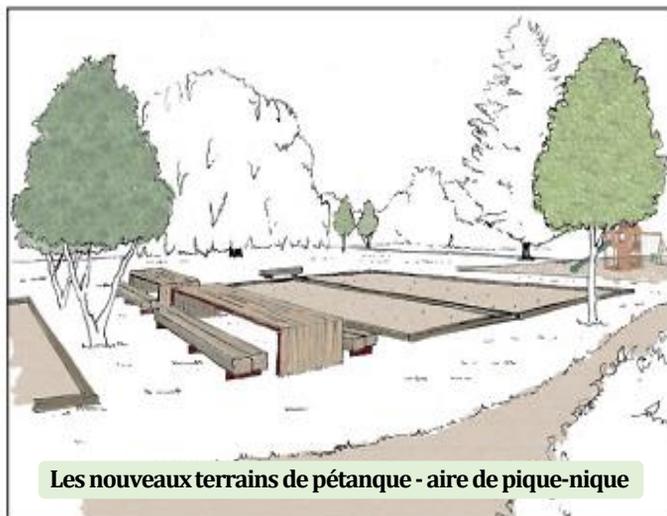
Tranche 2 - Base de loisirs, petit étang (début des travaux 2024)

Objectifs : Création d'un espace de convivialité pour petits et grands.

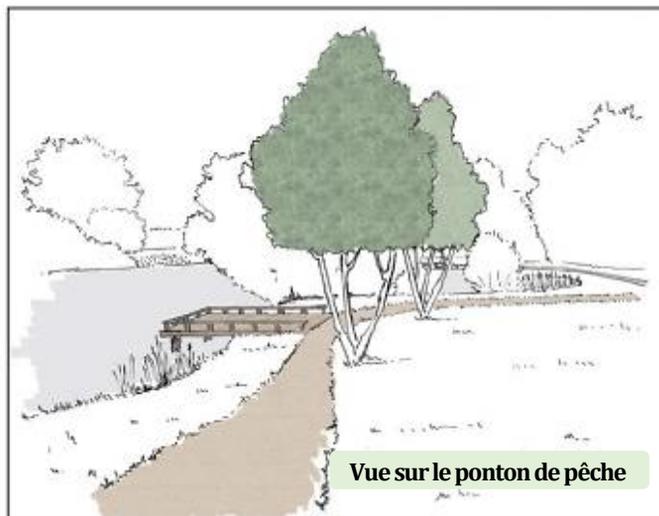
Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons favoriser le lien par la mise en place de tables de pique-nique, peut-être de barbecues collectifs, la rénovation des terrains de pétanque et du terrain de basket, ainsi que la mise en place de jeux pour jeunes enfants.

Facilitation des accès à l'étang par la mise en place d'un ponton de pêche.

Nous souhaitons que cet espace soit cohérent et fédérateur dans ses activités et dans ses liens avec les autres sites par la création de cheminements dans les espaces boisés existants, tout en profitant des atouts existants de ce lieu.



Les nouveaux terrains de pétanque - aire de pique-nique



Vue sur le ponton de pêche

Suite Projets d'aménagements de la commune

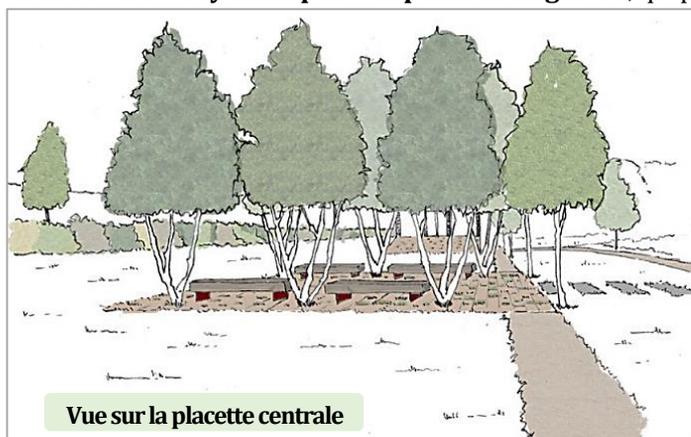
Tranche 3 - Ancienne halle de marchandises (début des travaux 2025)

Objectifs : Aménagement de la plaine autour de la halle de marchandises.

Réaménagement de la rue et la place de la Gare.

Nous souhaitons que cet espace soit intégré dans les chemins de balades rurales. L'objectif est de végétaliser la zone, tout en prenant en compte les manifestations qui s'y déroulent, et en mettant en valeur les bâtiments remarquables, comme l'ancienne gare et l'ancienne halle de marchandises.

Création d'un city stade pour les petits et les grands, qui pourra également être une zone de jeux pour l'école.



Mobilier



FINANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT DES TROIS SITES

(sous réserve de l'obtention des subventions de l'Etat)

Tranche 1 - Terrains de sports et Impasse du Puits

Coût total :	263.000 €
Subventions et dotations ⁽¹⁾ :	210.400 €
Financement de la commune :	52.600 €

Tranche 2 - Base de loisirs, petit étang

Coût total :	190.000 €
Subventions et dotations ⁽¹⁾ :	152.000 €
Financement de la commune :	38.000 €

Tranche 3 - Ancienne halle de marchandises

Coût total :	425.000 €
Subventions et dotations ⁽¹⁾ :	340.400 €
Financement de la commune :	85.000 €

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :	878.000 €
Subventions et dotations ⁽¹⁾ :	702.400 €
Financement de la commune :	175.600 €

(1) Etat, Région et Département.

Travaux rue de la Baronnerie

Les travaux de réaménagement de la rue de la Baronnerie avancent suivant le planning prévu. A ce jour, la pose des nouvelles bordures et la préparation des trottoirs sont réalisées à 40 %. L'enfouissement des réseaux aériens est réalisé à 90 %. La fin de travaux est prévue pour le 14 juillet 2022.

Les plantations se feront, dans un 2^{ème} temps, entre octobre et novembre 2022.

Balades rurales

Dans le cadre des projets « balades rurales », nous avons rénové les chemins autour des étangs, où il était compliqué de se promener, particulièrement par temps de pluie.

Au départ de l'étang des Fontaines, vous pouvez partir aisément vers la rue des Étangs ou vers le stade.



Voici le schéma des promenades rurales, qui relierait les 3 sites :

N° 1 – Impasse du Puits, terrains de sport

N° 2 – Base de loisirs, petit Etang

N° 3 – Ancienne Halle de Marchandises



Manifestations

77^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945

Elus de la municipalité et du Conseil Municipal des Enfants, anciens combattants, représentants d'associations et familles étaient venus commémorer l'Armistice, devant le Monument aux morts.



Après la lecture des messages officiels, M. le Maire a déposé une gerbe devant le Monument aux morts.

S'en est suivi une minute de silence, puis le chant de la marseillaise.



La cérémonie s'est clôturée à la mairie autour du verre de l'amitié.



Dimanche 22 mai - Nettoyage de printemps

Près de 40 villageois se sont répartis sur plusieurs secteurs du village, pour ramasser un maximum de déchets abandonnés.

Enfin, nous pouvons nous réjouir d'avoir collecté moins de déchets que les années précédentes dans les rues et chemins de notre village.

Pour clore cette matinée, petits et grands se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, dans la cour de l'ancienne école primaire.



Profitant de cette manifestation, le Conseil Municipal des Enfants proposait un don de livres, provenant de l'ancienne bibliothèque.

Chacun pouvait repartir avec 3 livres au choix parmi une sélection de livres jeunesse, romans ados, œuvres littéraires ... L'opération se poursuivra pendant le Bric à Brac du village, le 4 septembre 2022.



La propreté, c'est l'affaire de tous !

Les déchets représentent 5% des départs de feu et sont responsables du développement d'agents pathogènes.

Alors ensemble, gardons les bons réflexes.

 SITREVA.fr

Déchèterie de Pierres

2 rue du Clos de Marolles
07-48-10-95-53

Ouverture :

Lundi - jeudi - vendredi - samedi :
9h - 12h45 et 14h - 17h45

Dimanche : 9h - 12h45

Séjour découverte en Normandie

Ce sont 4 classes, de la classe de GS au CM2, soit 84 enfants, qui ont eu le privilège de partir en voyage scolaire du 25 au 29 avril 2022 à **Saint-Pair-Sur-Mer (Manche)**. Après un transport en car, les enfants ont été hébergés au Centre de la Porte des Iles, face à la mer. Les 5 enseignants et 8 adultes accompagnants (parents et adultes extérieurs à l'école) ainsi que les 4 animateurs présents sur place ont tout mis en œuvre pour que cette semaine se passe à merveille.

Au cours de cette semaine, les enfants ont pu étudier le milieu marin : découverte de l'estran rocheux sous forme de pêche à pied, la laisse de mer, le havre, s'initier au Land Art sur la plage, visiter les plages du débarquement, le **musée d'Arromanches** et le **cimetière américain de Colleville-sur-mer**, pour les deux plus grandes classes et **les îles Chausey** avec une chasse au trésor sur place pour les plus petits. Les élèves du CE2 AU CM2 ont passé une journée au **Mont-Saint-Michel** avec au programme la visite de l'abbaye et la traversée de la baie à pied ; quant aux élèves de la GS au CE1, ils ont visité la Maison Corsaire et l'aquarium de **Saint-Malo**. Que de belles découvertes !

Pour clôturer ce séjour, «une boum» était organisée au centre de vacances. Petits et grands (oui oui les adultes aussi !) ont dansé et profité de cette dernière soirée avant le départ prévu le lendemain.

L'école tient à remercier la mairie pour son soutien et sa participation financière au voyage (subvention de 50 € par enfant, soit 4.200 € pour 84 enfants et financement du transport pour un montant de 5.040 € TTC) et l'APE pour son don de 2.000€. Le reste du voyage a été subventionné par la coopérative scolaire et la participation financière demandée aux familles (montant variable en fonction du nombre d'enfants à partir). L'école remercie également les adultes qui ont accompagné ce voyage en donnant de leur temps ainsi que les parents pour leur confiance en l'équipe enseignante.



Un film retraçant le séjour sera diffusé aux familles, lors de la remise des prix, **vendredi 24 juin 2022**, à l'école.

Les enfants du CME ont pris la parole :

- **Hugo** : « c'était un beau voyage. »
- **Léo** : « c'était joli, j'ai été époustouflé et émerveillé. »
- **Lisa** : « c'était super, j'aimerais bien recommencer. »
- **Alexyanne** : « j'ai bien aimé et le coucher de soleil était magnifique. »
- **Thimothé** : « c'était trop bien, trop génial le p'tit déj. »

Des nouvelles du Conseil Municipal des Enfants

Les enfants ont décidé d'un **don de livres**, qu'ils ont organisé lors du Nettoyage de Printemps et continueront lors du Bric à Brac du village, en tenant un stand de 10h à 12h.

Ils organisent également une **journée de l'élégance**, qui se déroulera au sein de l'école, le 17 juin, sur le thème « bleu et fleuri ».

Enfin, nous pouvons saluer leur engagement, en disant « **stop aux gâchis** ».

Cette initiative concerne le pain restant, à la cantine.

Les enfants collectent, chaque jour, les morceaux non consommés. Puis chaque fin de semaine, ils les proposent aux villageois qui ont des animaux (poules....).

Quelques familles se sont manifestées auprès de l'école pour récupérer les restes de pain.



Associations



Une convention de mise à disposition de l'étang communal situé sur la parcelle n° D1063 en proximité du terrain de football va prochainement être signée entre la mairie et l'AAPPMA Villiers le Morhier-Epernon, association de pêche, afin que ces derniers puissent obtenir la labellisation de l'étang auprès de la Fédération Départementale de Pêche.



Cet étang qui se situe proche des chemins de randonnées devrait pouvoir recevoir le label « **parcours découverte** ».

Ce parcours permettra aux pêcheurs débutants ou confirmés de passer une bonne journée en famille ou entre amis au bord de l'eau, dans les meilleures conditions d'accessibilité et de sécurité.



Informations complémentaires de la mairie :

La commune a fait le choix de céder des parcelles à M. CHARRIER, propriétaire du Moulin de Bourray, ce qui ne représentaient qu'un "demi étang", les autres parcelles appartenant à des propriétaires privés.

Il n'était plus possible d'assurer la sécurité des activités liées à la pêche de loisirs.

Pour rappel, cet endroit, à la demande des administrés faisait l'objet de fréquents passages de la gendarmerie.

Il était donc nécessaire de protéger les personnes susceptibles de venir sur ce lieu pour des raisons de pêche et/ou loisirs et de les mettre à l'abri des incivilités et du risque de noyade, l'étang étant interdit à la baignade.

Dimanche 22 mai - Fête des voisins rue du Château

Pour la troisième édition, les habitants de la rue du Château et de ses alentours (impasse du Château, rues du Breuil et de Chenicourt) se sont retrouvés pour une journée conviviale dans l'enceinte de la ferme de la famille MARTIN, rue du Château.

La journée a débuté par un apéritif bien garni, où chacun a pu discuter avec ses voisins ! Le déjeuner s'est poursuivi ensuite autour d'anecdotes sur le village, et petits et grands ont appris à se connaître et à prendre le temps de parler ensemble ! Monsieur le Maire est également venu saluer les habitants du quartier présents.

Après deux années sans aucune fête des voisins, cette journée a permis de partager avec les nouveaux habitants du quartier et les plus anciens ont pu également faire connaissance !

La journée s'est achevée en se faisant la promesse de renouveler l'expérience en 2023 !



Noces d'or célébrées dans notre village !

Toutes nos félicitations à Marie-Jo et Jean Claude CORNIÈRE pour leur 50 ans de mariage.

Ils ont, officiellement, renouvelé leurs vœux devant Jacqueline DEVINCK, adjointe au maire de Villiers le Morhier.

Cet évènement exceptionnel méritait un bel hommage qu'ils ont partagé avec famille et amis.

L'émotion était au rendez-vous et après la petite larme versée par la mariée, la fête a pu commencer et finir tard dans la nuit.

Nous leur souhaitons de poursuivre, dans le bonheur, ce parcours commencé ensemble il y a 50 ans.

Longue vie aux mariés !



La parole des Villermoritains :

Ouverture d'un salon de réflexologie plantaire et de massages thaïlandais

Madame Nomkran Tai et son conjoint ont emménagé sur notre commune en juillet 2021. Auto-entrepreneuse depuis 2010, diplômée de l'Ecole Internationale de Massages Thaïlandais Wat Po & Chetawan de Bangkok depuis 2009, formation complétée par un perfectionnement en réflexologie plantaire en 2019, c'est tout naturellement qu'elle a souhaité ouvrir son salon à Villiers-le-Morhier.

Tai a ouvert les portes de son salon « Ban Tai » (ce qui signifie la Maison Tai), fin mai 2022. Toute la décoration en bois de Sal Shorea Robusta, qui orne la pièce de massage, tableaux et accessoires, a été rapportée de ses voyages en Thaïlande d'où elle est originaire. Seule la table de massage est de fabrication française (locale, fabriquée à Chartres). Elle a été faite sur mesure pour s'adapter au confort de ses clients, à la taille de la masseuse et de la pièce. Plusieurs types de massages sont proposés : traditionnel Thaï, aux huiles, aux pierres chaudes, au pochon, à la bougie jusqu'à la réflexologie plantaire. A l'issue d'une heure de massage, Tai propose un moment d'échange et des conseils, autour d'un thé asiatique offert.

Deux journées portes ouvertes vous sont proposées. Tai, en tenue traditionnelle, vous accueillera autour d'un apéritif et cocktail thaïlandais :

- **les vendredi 24 juin de 17h à 20h et samedi 25 juin de 14h à 18h**

BAN TAI – 17 impasse du Puits - 28130 Villiers-le-Morhier Téléphone : 07.86.61.99.46



Assistante administrative

Je propose des services sur mesure aux particuliers et aux professionnels, notamment des artisans ou TPE, afin de les assister et de les accompagner dans leur gestion administrative, commerciale, logistique. Je peux m'occuper de rédaction de courriers ou tout document en français.

Enfin, j'offre également des prestations en anglais ; tout cela en fonction des besoins des clients : cela peut être ½ journée, 1 ou 2 jours par semaine.

Je peux également me déplacer ou travailler de mon domicile.

Assistante Indépendante
Secrétariat à la demande
pour Professionnels et Particuliers
Experte en Français-Anglais

À distance ou sur site
Eure-et-Loir & Sud Yvelines

06.13.51.15.08
contact@elviassistante.com
www.elviassistante.com

Elodie Vimard E.I.
Chandelles - 28130 VILLIERS-LE-MORHIER - N° de Siret : 912 686 805 00017

Elodie VIMARD



Fermeture annuelle : du 6 au 25 août 2022

RAPPEL :

La Carriole de Gaëlle vous accueille :

du mardi au vendredi : 8h45-12h30 et 16h-19h

le samedi de 9h-13h et 15h-18h

Tél : 09.53.84.20.93

Mail : chezgaelle28@gmail.com

Facebook : La Carriole de Gaëlle / Epicerie de Villiers le Morhier



A VOS AGENDAS

VILLIERS-LE-MORHIER

VILLIERS EN MUSIQUE

SAMEDI 25 JUIN

19 H - 1 H
PLACE DE L'EGLISE

ORCHESTRE TROPIK' SUN

RESTAURATION SUR PLACE
ENTREE GRATUITE



FEU D'ARTIFICE
14 JUILLET 2022
23 H

Après l'arrivée de la retraite aux
flambeaux et de la Batucada

MAGNIFIQUE SPECTACLE
« SON ET LUMIERE »

à 23h sur le stade municipal

Réservez votre soirée,
et faites-le savoir.

Vous allez en prendre plein les yeux !!

Dimanche 4 septembre 2022, Place de la gare et Salle des Fêtes

Bric à Brac - Forum des Associations

Réservation auprès de la Mairie, à partir du 18 juillet

(merci de vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile)

Le Conseil Municipal des Enfants tiendra un stand le matin : « **DON DE LIVRES** » de 10h à 12h.

Ces livres proviennent de l'ancienne bibliothèque. Chacun pourra repartir avec 3 livres au choix parmi une sélection.

 **Ateliers proposés** : Gymnastique, poterie, football adulte, théâtre, arts plastiques, encadrement, cartonnage. (Jeannine QUESNE : 06.70.38.69.42 - asl28130villiers@gmail.com)



LA COMPAGNIE SAINT-PIATIQUE

La troupe de Saint-Piat sur scène vous présente

Participation libre



PERTURBATIONS
EN **FIN DE JOURNEE**
Comédie en 3 actes

Samedi 15 octobre, à 20h30

Salle des fêtes de Villiers le Morhier

AGENDA

Samedi 25 juin – Villiers en Musique	Place de l'église
Mercredi 13 juillet – Repas + bal	Place de l'église
Jeudi 14 juillet – Feu d'artifice	Stade de football
Dimanche 4 septembre - Bric à Brac-Forum des associations	SdF, Place de la gare
Samedi 15 octobre – Pièce de théâtre	SdF
19-20 novembre - Marché de Noël	SdF, Place de la gare

RAPPEL - NUISANCES SONORES.....

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins

Les travaux de bricolage et de jardinage **utilisant** des **appareils susceptibles de causer une gêne** pour vos voisins en raison de leur intensité **sonore** tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc..., ne sont **autorisés** qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables : 8h30-12h et 14h30-19h30
- samedi : 9h-12h et 15h-19h
- dimanche et jours fériés : 10h-12h



Drones, soyez vigilants !

Pour rappel, l'usage des drones est réglementé. Afin de vous conformer aux règles en vigueur, merci de consulter le site Service-Public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630>



SCAN ME

NAISSANCES

Louane PERDEREAU
Née le 14/03/2022

Eléa ROBERT
Née le 25/02/2022

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Vous partez en vacances :
signalez votre absence
à la gendarmerie
de Nogent-le-Roi : 02 37 38 05 20

Horaires de la mairie
du 7 juillet au 31 août 2022 :

Accueil du public : mardi-jeudi-
vendredi : 14h-16h

Permanence tél :
9h-12h et 14h-16h30
(sauf mercredi après-midi)

Fermeture exceptionnelle :

Vendredi 15 juillet

VOS SERVICES PUBLICS

9 rue de la Mairie - 28130 VILLIERS-LE-MORHIER

Tél : 02 37 82 50 60 - Mail : mairievillierslemorhier@orange.fr

Site de la mairie : www.villiers-le-morhier.com - Facebook : www.facebook.com/mairievilm28

PanneauPocket : <https://app.PanneauPocket.com> à télécharger sur le portable

**Accueil de la mairie :**

mardi : 16h30/19h30
mercredi : 9h/12h
jeudi & vendredi : 14h/16h
....et sur rendez-vous

**Bureau de poste :**

lundi : 15h30-19h15
mardi : 17h30-19h15
mercredi : 10h-12h et 14h-16h
jeudi : 15h30-17h30
samedi : 9h30-12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe AUFFRAY

RÉDACTION/COMMISSION COMMUNICATION

I. FOURNIER, A. CHAMPALOUX, G. QUESNE, G. LOISELET, M. MARTIN

Date de dépôt des articles : avant le 5 du mois (avant parution).

Dépôt en mairie ou par mail : mairievillierslemorhier@orange.fr

Imprimeur : Toop imprimerie – 5 ZA la croix Saint Mathieu – 28230 GALLARDON